



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL SAINT VITOIS

4 Place de la Mairie
25410 SAINT VIT
Tél : 03-81-87-52-22
Fax : 03-81-87-52-27

Communaute.valsaintvitois@wanadoo.fr
[Site Internet : www.cc-valsaintvitois.fr](http://www.cc-valsaintvitois.fr)

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2008

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président chargé de l'Environnement :

Par décret n° 200-404 du 11 mai 2000, publié au journal officiel du 14 mai 2000, les communes doivent dorénavant présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets :

- Cette obligation s'étend aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés ;
- Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante de l'EPCI au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, lors de l'examen du compte administratif.

La liste des indicateurs techniques et financiers devant figurer dans le rapport est définie par le décret cité ci-dessus.

La Communauté de Communes du Val Saint Vitois (C.C.V.S.V) a été créée au 1^{er} janvier 2002 et a pris la compétence Environnement. Elle gère donc la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, des déchets recyclables, du verre et déchetteries.

1°) Contexte :

La Communauté de Communes du Val Saint Vitois regroupe 16 communes : Abbans Dessus, Abbans Dessous, Berthelange, Byans sur Doubs, Corcelles Ferrières, Corcondray, Etrabonne, Ferrières les bois, Lantenne-Vertières, Mercey le Grand, Pouilley-Français, Roset-Fluans, Saint Vit, Velesme Essarts, Villars Saint Georges et Villers-Buzon.

La population totale des 16 communes s'élève à 8 648 habitants pour 3 467 Foyers (chiffres ECO-EMBALLAGE). La population réelle est de 9 767 habitants (recensement 2008).

Pour l'année 2008, la CCVSV a exercé les compétences suivantes :

- Collecte des Ordures ménagères
- Collecte des déchets recyclables
- Collecte du Verre

Les autres compétences sont gérées par le SYBERT de Besançon, à savoir :

- Compétence déchetteries
- Compétence Traitement des déchets recyclables (Tri)
- Compétence Traitement des Ordures Ménagères (Incinération)
- Compétence Compostage Individuel

Fonctionnement des collectes sur l'aire de la CCVSV :

- Toutes les communes adhérentes à la Communauté de Communes fonctionnent avec deux bacs (1 bac bordeaux pour la collecte des ordures ménagères et 1 bac bleu pour la collecte des déchets recyclables) qui sont fournis par la CCVSV. Les capacités des bacs vont de 120 litres jusqu'à 770 litres. Les bacs proviennent de la Société Plastic Omnium de Langres.

2°) Collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et du verre :

Les 16 communes font l'objet d'une collecte en porte à porte pour les Ordures Ménagères et les Déchets Recyclables. Toutes ces collectes sont effectuées par un prestataire : les Etablissements NICOLLIN situés à Corcelles Ferrières.

Des points d'apports volontaires pour le verre (49 containers à verre) sont répartis sur les 16 communes assurant le tri sélectif. Ces 49 colonnes d'apports volontaires sont collectées par les Etablissements SOLOVER de Chalons sur Saône.

Le type d'habitat concerné est essentiellement de la maison individuelle, sauf pour la commune de Saint Vit, pour laquelle de nombreux collectifs sont présents.

Le gisement total d'ordures ménagères sur la zone desservie par les collectes séparatives est de :

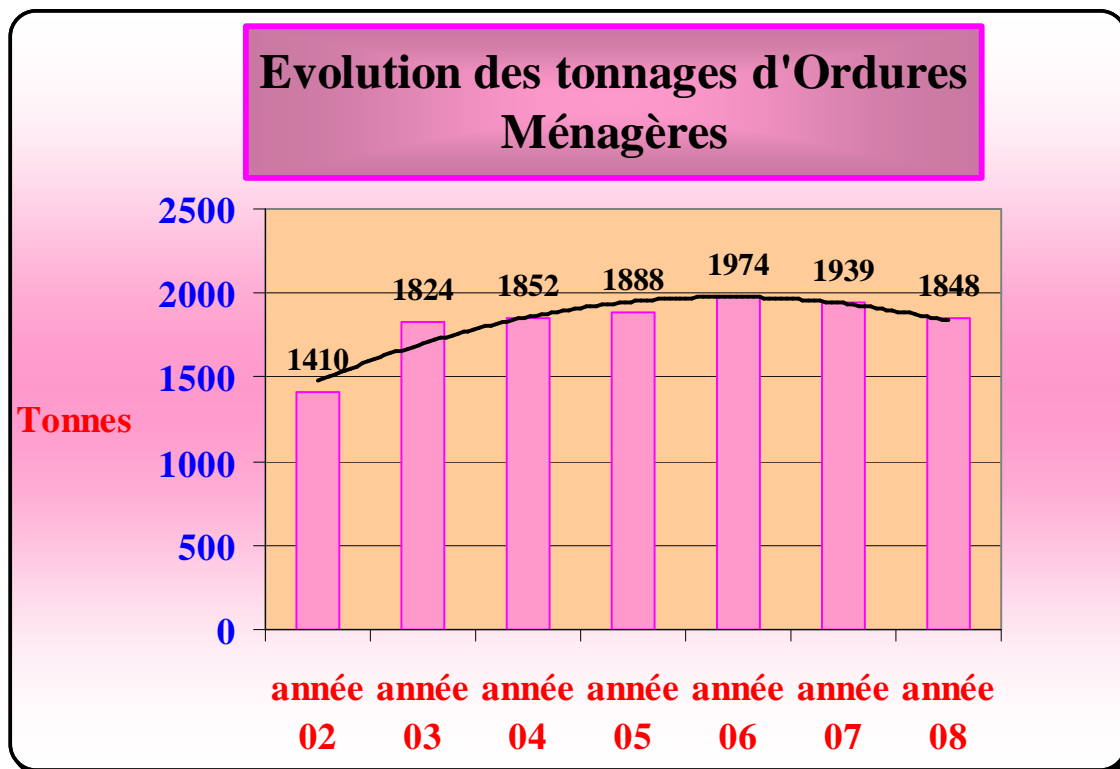
Pour les 16 communes :

- **Ordures Ménagères : 1848 tonnes** soit **213 Kg/habitant/an**.
(soit une baisse de 11 kg/hab par rapport à 2007, ce qui représente 91 tonnes)
- **Collecte Sélective (TRI) : 740 tonnes** soit **85 Kg/habitant/an**
(soit une baisse de 3 kg/hab par rapport à 2007, ce qui représente 22 tonnes)
- **Collecte du Verre : 436 tonnes** soit **50 Kg/habitant/an**
(tonnage équivalent à 2007)

A) les Ordures Ménagères :

Pour l'année 2008, le gisement des ordures ménagères était réparti de la façon suivante :

- **1848 tonnes ont été incinérées** à l'usine d'incinération de Besançon,
- **Le tonnage 2008 a diminué de 91 tonnes par rapport à 2007.**



Toutes les communes de la CCVSV bénéficient d'une collecte par semaine.

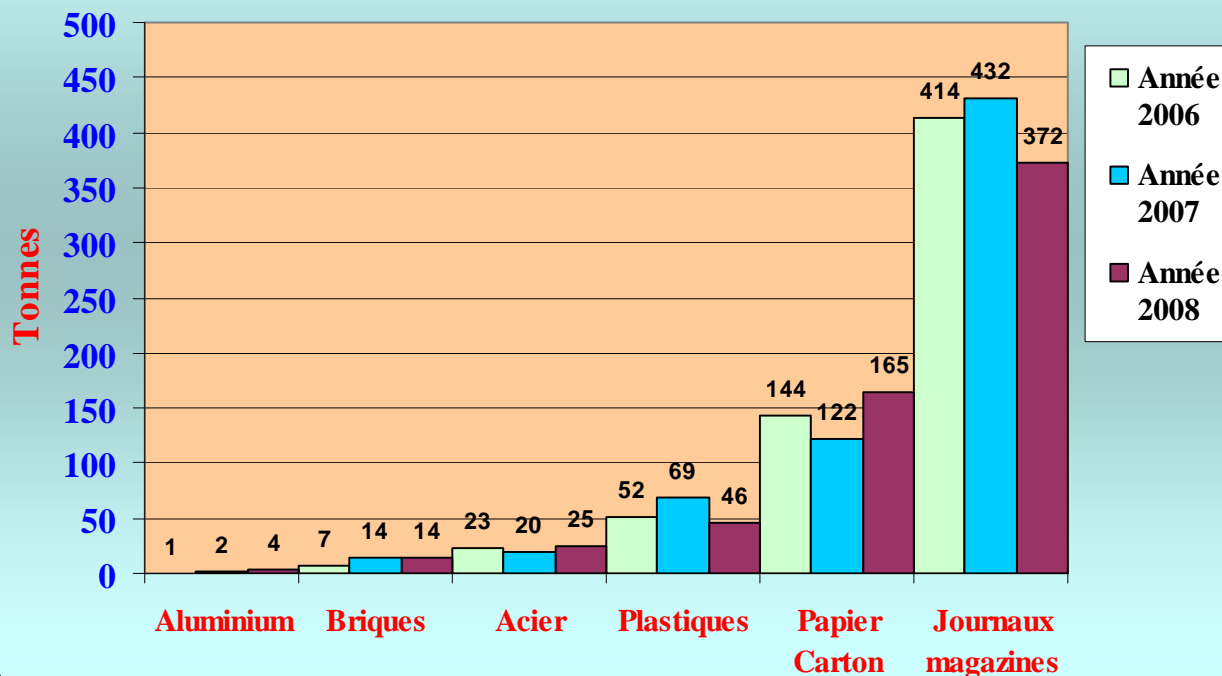
B) Les déchets recyclables :

La Communauté de Communes a signé au 1^{er} janvier 2006 le nouveau contrat barème D avec la Société ECO-EMBALLAGES pour la reprise des 5 matériaux en porte à porte.

Etat des collectes séparatives existantes par matériaux (8648 habitants) : TRI VALORISE

- **Journaux et magazines (flux n°1) :** 372.06 tonnes recyclées, ce qui fait **43.02** kg/habitant.
(soit une baisse de 13 %)
- **Papier carton (flux n°2) :** 165.21 tonnes recyclées, ce qui fait **19.10** kg/ habitant
(soit une hausse de 35 %)
- **Plastiques : P.V.C, P.E.T et P.E.H.D (flux n°3) :** 46.22 tonnes recyclées, ce qui fait **5** kg/habitant. (soit une baisse de 33 %)
- **Acier (flux n°4) :** 25.44 tonnes recyclées, ce qui fait **2.94** kg/habitant
(soit une hausse de 28 %)
- **Briques (flux n°5) :** 14.65 tonnes recyclées, ce qui fait **1.69** kg/habitant
(soit une hausse de 3 %)
- **Aluminium (flux n°6) :** 4.3 tonnes recyclées, ce qui fait **0.5** kg/habitant
(soit une hausse de 153 %)

Evolution des tonnages des différents déchets recyclés (de 2006 à 2008)

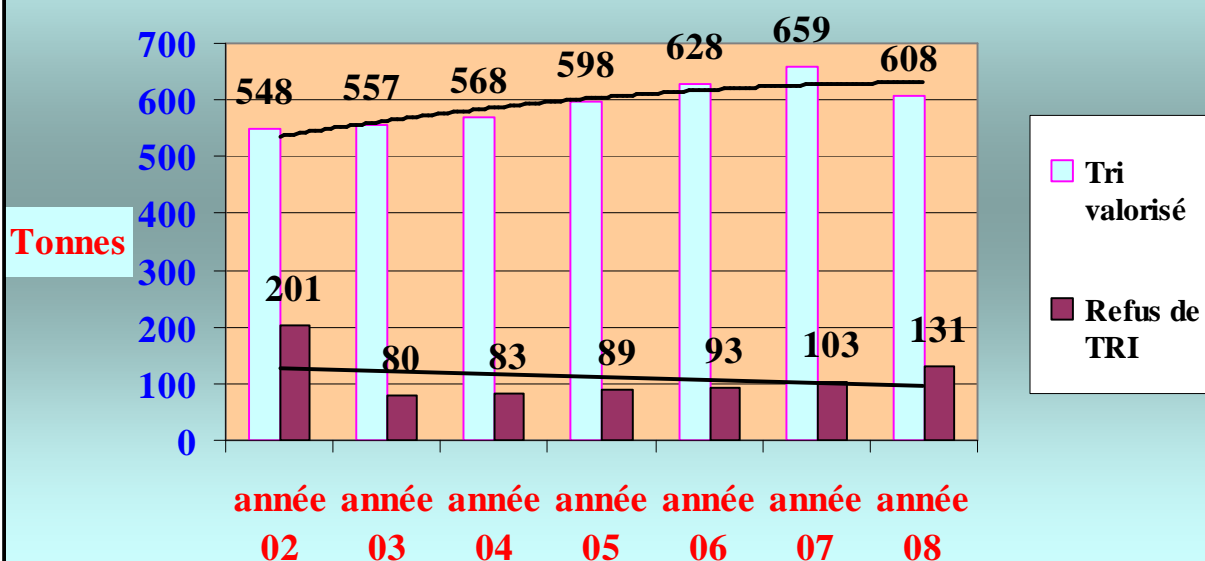


Total collecté : 740 tonnes

Total refus de TRI : 131 tonnes

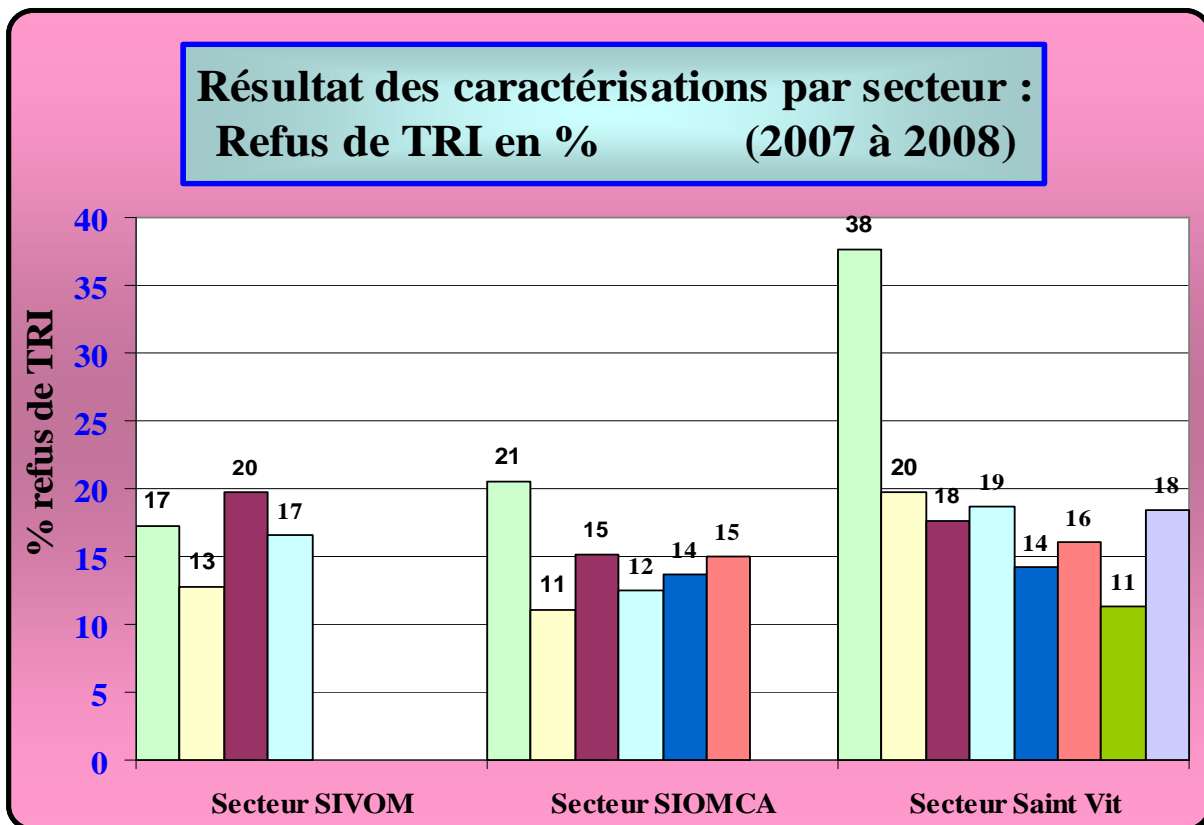
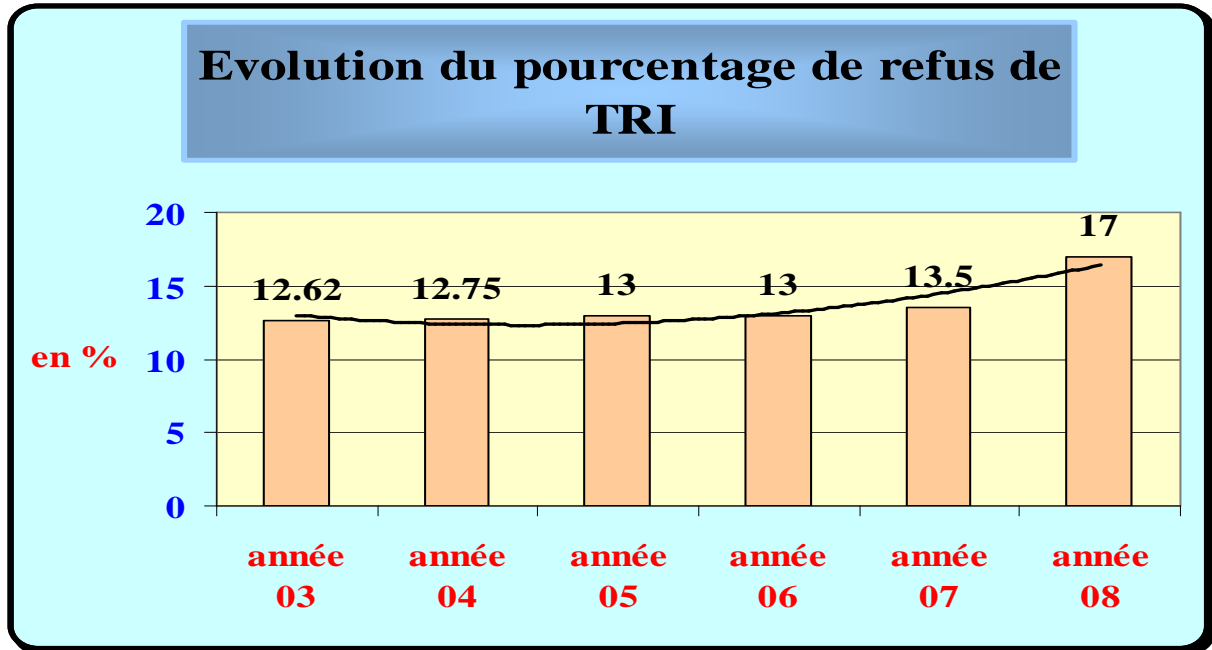
Total recyclé : 608 tonnes

Evolution des tonnages de TRI Recyclés et des refus



Les véhicules qui font la collecte sont mécanisés. La collecte sélective s'effectue **une fois toutes les 2 semaines** pour toutes les communes **sauf la commune de Saint Vit** où la collecte s'effectue **toutes les semaines**.

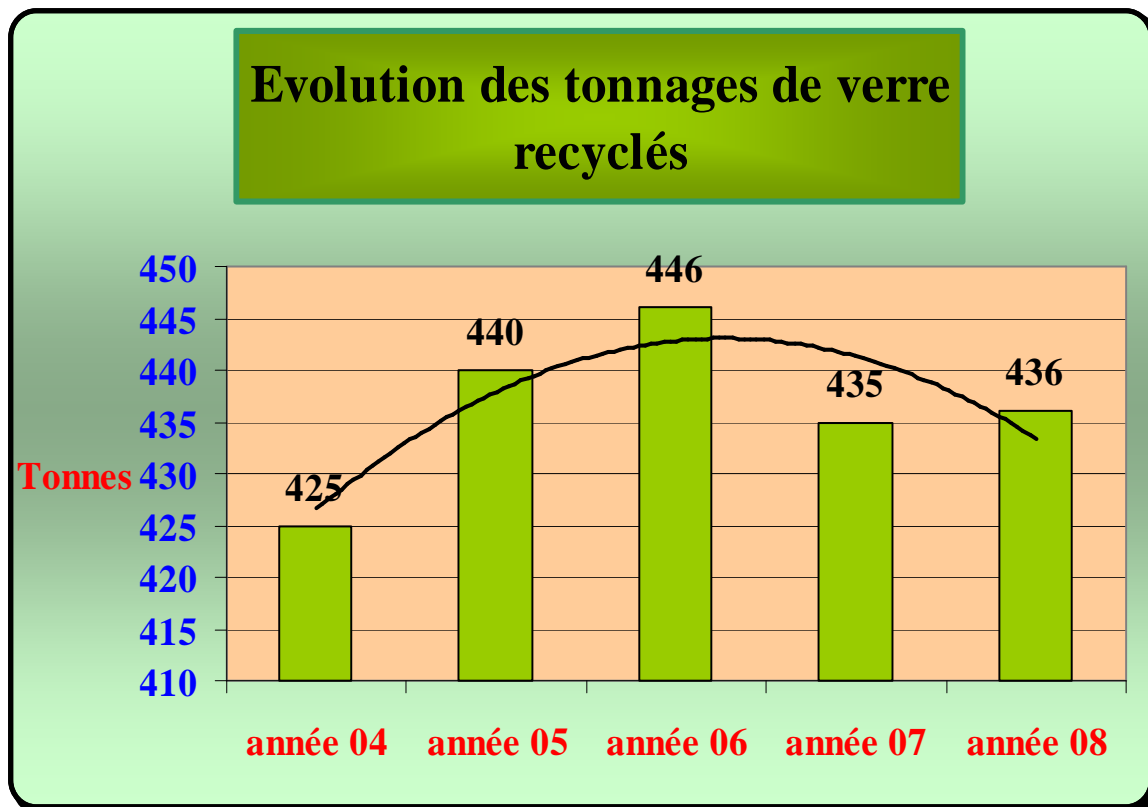
- La moyenne du taux de refus de TRI pour l'année 2008 est de **17 %**.



C) Le Verre :

Aménagement des points d'apports volontaires :

En ce qui concerne les points d'apports volontaires (verre), les 16 communes ont à leur disposition **49 containers à verre en majorité insonorisés**. En 2007, 436 tonnes de verre ont été collectées par SOLOVER et recyclées par SAINT GOBAIN, représentant ainsi **50 kg de verre recyclé par habitant** et par an (tonnage équivalent à 2007).



D) Campagne de communication :

La campagne de communication est effectuée par l'intermédiaire de l'Agent de Communication de la CCVSV Emmanuel BADOT ainsi que par les élus des communes concernées pour la collecte des déchets recyclables.

- Un **calendrier des jours de collecte OM et TRI** a été établi et distribué aux habitants en début d'année. Une communication est faite en porte à porte tout au long de l'année chez les habitants, par l'agent de communication.
- Un **guide du tri** a été distribué à chaque foyer et un guide spécifique habitat vertical a été réalisé.
- Un **journal du TRI**, a été créé afin d'informer les habitants des communes, sur l'évolution des produits recyclables, les activités de la CCVSV ainsi que des informations sur les déchetteries.

La presse locale forte active (Est Républicain, Presse Bisontine) nous aide beaucoup dans notre communication.

3°) Déchetteries :

A) Présentation :

La CCVSV bénéficie de 4 déchetteries et d'une déchetterie centrale sur son périmètre. Ces déchetteries ont été créées pour offrir un service basé sur la **proximité** pour les habitants, afin de limiter les longs trajets en voiture et les difficultés liées au transport de déchets.

La compétence déchetterie est gérée en intégralité par le SYBERT.

B) Equipements :

- Déchetterie relais de Mercey le Grand :

4 bennes (encombrants + déchets verts + ferrailles + cartons) et un container pour les batteries

Communes concernées : Mercey le Grand, Etrabonne, Cottier : 608 habitants

Date d'ouverture : septembre 97

- Déchetterie relais de Lantenne Vertière :

3 bennes (encombrants + déchets verts + ferrailles) et un container pour les batteries

Commune concernée : Lantenne Vertière : 527 habitants.

Date d'ouverture : septembre 97.

- Déchetterie relais de Pouilley Français :

3 bennes (encombrants + déchets verts + ferrailles) et un container pour les batteries

Communes concernées : Pouilley-Français et Ferrières les Bois : 977 habitants.

Date d'ouverture : septembre 99.

- Déchetterie relais de Villers Buzon :

3 bennes (encombrants + déchets verts + ferrailles) et un container pour les batteries

Communes concernées : Villers Buzon, Vaux les Prés et Mazerolles le Salin : 802 habitants.

Date d'ouverture : septembre 99.

- Déchetterie Centrale de Saint Vit : (ouverture en avril 2004)

- 2 bennes pour les **encombrants** }- ENFOUISSEMENT
- 2 bennes pour les **déchets verts**
- 2 bennes pour la **ferraille**
- 1 benne **carton**
- 1 benne pour le **bois** (nouveau en 2007)
- 1 container à **verre**
- 1 container pour les **batteries**
- 1 container pour les **huiles de vidange**
- 1 aire de stockage pour la récupération **des pneus**
- 1 container pour la récupération des **cartouches d'encre**
- 1 fût pour la récupération **des piles**
- 1 container pour la récupération **des habits**

} RECYCLAGE

Communes concernées : Saint Vit, Roset Fluans et Velesmes Essarts, pour 5422 habitants. En réalité cette déchetterie bien située est fréquentée par une population plus nombreuse, de la CCVSV et d'ailleurs (Dannemarie sur Crête ...).

Une RESSOURCERIE a été réalisée dès avril 2004 et permet de recycler des objets divers qui sont récupérés et recyclés par l'association TRI de Quingey.

C'est la première ressourcerie créée sur le département du Doubs.

Le problème majeur de cette ressourcerie est qu'elle est malheureusement fracturée régulièrement et des récupérateurs viennent en dehors des heures d'ouverture pour y récupérer illégalement des objets, notamment de la ferraille.

- Déchetterie de Byans sur Doubs :

- 2 bennes pour les encombrants }- ENFOUISSEMENT
- 1 benne pour les déchets verts
- 1 benne pour la ferraille
- Un container pour les batteries
- Une aire de réception pour les pneus usagers

} RECYCLAGE

Communes concernées : Villars St Georges, Byans sur Doubs, Abbans Dessus, Abbans Dessous : 1187 habitants.

Date d'ouverture : Avril 2004.

C) Horaires des différentes déchetteries :

Déchetteries RELAIS

Horaires d'été du 14 avril au 13 octobre

	Mardi	Mercredi	Samedi
Villers Buzon	10h30 - 12h		13h15 - 16h15
Mercey le Grand		8h30 - 10h	10h - 12h et 16h - 18h
Pouilley Français		14h - 15h30	16h30 - 18h
Lantenne Vertière		16h - 17h30	10h - 12h et 17h - 18h30

Horaires d'hiver du 13 octobre au 14 avril

	Mardi	Mercredi	Samedi
Villers Buzon	10h30 - 11h30		14h30 - 16h30
Mercey le Grand		9h - 10h	10h - 12h
Pouilley Français		14h - 15h	10h à 11h30
Lantenne Vertière		15h30 - 16h30	10h - 12h et 16h - 17h

Déchetterie de Byans sur Doubs	Déchetterie et Ressourcerie de SAINT VIT
Le Mercredi	Du Lundi au Samedi
Toute l'année de 10h - 12h	De novembre à février 8h30 - 11h30 13h30 - 16h30
Le Samedi	Mars - avril - mai - octobre 8h30 - 11h30 13h30 - 17h30
De novembre à février 14h00 - 17h00	De juin à septembre 8h30 - 11h30 13h30 - 18h30
Mars - avril - mai - octobre 14h00 - 17h00	
De juin à septembre 15h00 - 18h00	

D) Gardiennage :

Toutes les déchetteries Relais sont ouvertes sous la surveillance d'un agent.

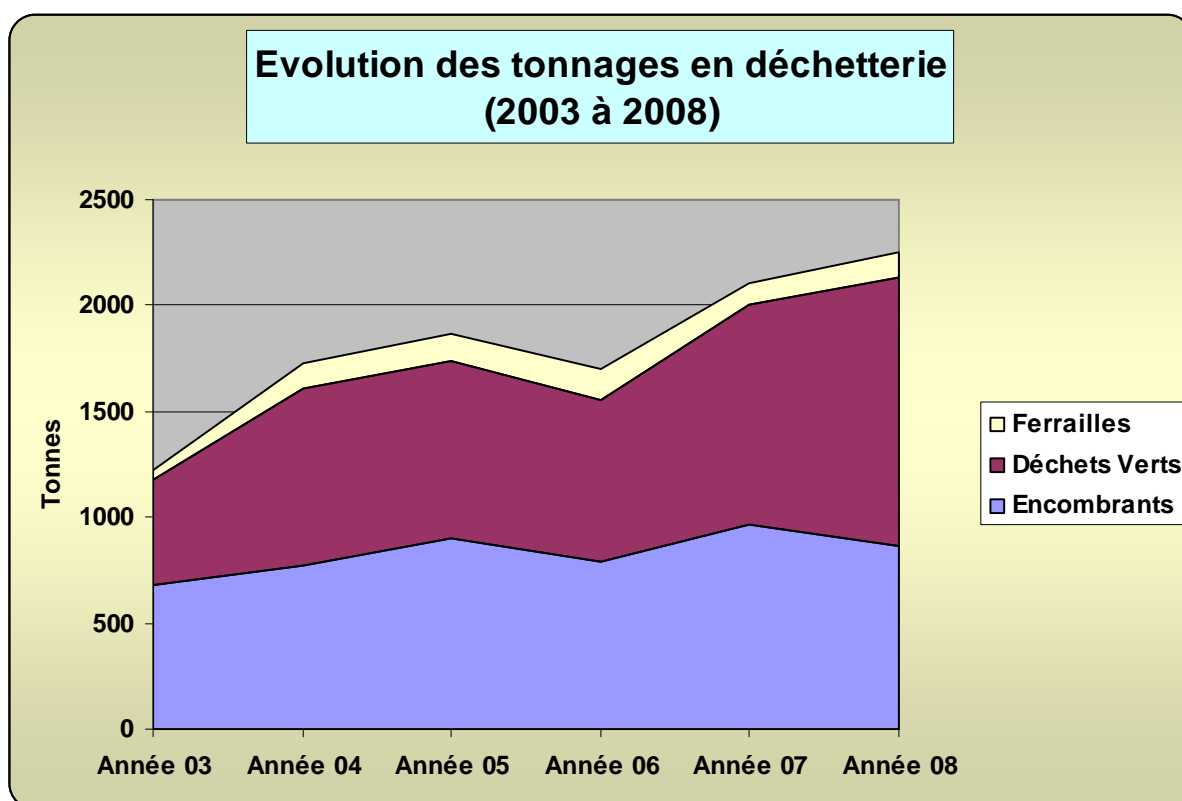
Les agents sont recrutés par la CCVSV pour des contrats qui vont de 2 à 3 heures qui effectuent la garde et qui préviennent la CCVSV en cas de changement de bennes.

Concernant la Déchetterie de Saint Vit et de Byans sur Doubs, c'est le SYBERT qui assure le gardiennage.

E) Quantités des différents déchets évacués:

Poids total <u>en tonnes</u> par déchetterie en 2008							
Déchetteries	ENFOUIS	RECYCLES				TOTAL Tonnes Recyclés	TOTAL Tonnes Déchetteries
	Encombrants	Déchets verts	Ferraille	Carton	Gravat		
4 déchetteries relais	183	233	14	1		248	431
Saint Vit	604	977	97	73	652	1799	2403
Byans	79	52	10	4		66	145
TOTAL DECHETS	866	1262	121	78	652	2113	2979
En %	29 %	42 %	4 %	3 %	21 %	70 %	100 %

En 2007, le total des déchets représentait 2 986 Tonnes. Nous avons donc baissé un peu ce total en 2008, malgré l'augmentation de la population et de la fréquentation.



F) Filières de Traitements :

- **Les Encombrants :** sont éliminés au C.E.T de Classe II (Centre d'Enfouissement Technique) situé à Corcelles Ferrières
Seuls les encombrants sont enfouis, les autres produits sont tous recyclés : déchets verts, ferrailles, carton et les gravats.
- **Les Déchets Verts :** Compostage sur le site de Roche lez Beauprés par la société COMPO FRANCE
- **Les Ferrailles :** sont recyclées aux établissements CFF RECYCLING à Franois
- **Le Carton :** sont recyclées aux établissements CFF RECYCLING à Franois
- **Les Batteries :** sont recyclées par la Société CHIMIREC basée à Montmorot (39).
- **Les Vêtements :** sont recyclés par le RELAIS EST SARL basé à Mulhouse.
- **Les Déchets Toxiques :** sont recyclés par TRIADIS Services basée à Beaufort (39)

G) Fréquentation des déchetteries :

Récapitulatif des visites dans les déchetteries par mois (année 2008)															
Déchetteries	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Total	Comparaison par rapport à 2007	
														En %	en nbre
Villers Buzon	70	37	75	95	101	127	174	141	184	154	81	65	1304	- 4 %	- 59
Mercey le Grand	54	80	75	136	141	163	185	171	178	122	115	85	1505	4 %	60
Pouilley Français	47	60	81	144	155	168	201	169	198	154	112	75	1564	1 %	16
Lantenne Vertière	54	65	69	134	146	166	189	192	123	129	89	81	1437	9%	123
Byans Sur Doubs	2 527												2 527	- 3 %	- 98
Saint Vit	33 605												33 605	33 %	8 363
Total de toutes les déchetteries													41 942	25 %	8 405

Le nombre de visites a augmenté de **25 %** par rapport à l'année 2007, ce qui représente **8 405** visites supplémentaires à l'année et prouve que ce service de proximité est apprécié de nos administrés.

E) Coûts collecte et traitement des déchets + gardiennage issus des déchetteries :

Déchetteries	% du coût	Prix TTC
Les 4 déchetteries Relais	74	62 470 Euros
Byans sur Doubs et Saint Vit	81	176 478 Euros
TOTAL	100 %	238 948 Euros

Soit un prix de revient à la tonne de **80 € pour 2 979 tonnes.**

4°) Aspects économiques :

A) Prix redevance année 2008 :

* Toutes les communes sauf Saint Vit et Corcelles Ferrières

Nombre de personnes	Part par habitant	Part fixe	Totaux
1 personne	44.00	51.00	95.00 €
2 personnes	88.00	51.00	139.00 €
3 personnes	132.00	51.00	183.00 €
4 personnes	176.00	51.00	227.00 €
5 personnes	220.00	51.00	271.00 €
6 personnes	264.00	51.00	315.00 €
7 personnes	308.00	51.00	359.00 €
8 personnes	352.00	51.00	403.00 €

Résidence secondaire : part fixe + part 1 habitant = 95 €uros

Caravanes au bord du Doubs : $95.00 / 2 = 47.50$ €uros par caravane

* Commune de Corcelles Ferrières (convention avec Nicollin)

Nombre de personnes	Part par habitant	Part fixe	Totaux
1 personne	27.40	51.00	78.40
2 personnes	54.80	51.00	105.80
3 personnes	82.20	51.00	133.20
4 personnes	109.60	51.00	160.60
5 personnes	137.00	51.00	188.00
6 personnes	164.40	51.00	215.40
7 personnes	191.80	51.00	242.80
8 personnes	219.20	51.00	270.20

Résidence secondaire : part fixe + part 1 habitant = 78.40 €uros

* Commune de Saint Vit (1 ramassage supplémentaire par semaine)

Nombre de personnes	Part par habitant	Part fixe	Totaux
1 personne	45.00	51.00	96.00 €
2 personnes	90.00	51.00	141.00 €
3 personnes	135.00	51.00	186.00 €
4 personnes	180.00	51.00	231.00 €
5 personnes	225.00	51.00	276.00 €
6 personnes	270.00	51.00	321.00 €
7 personnes	315.00	51.00	366.00 €
8 personnes	360.00	51.00	411.00 €

Résidence secondaire : part fixe + part 1 habitant = 96.00 €uros

B) Coûts Collecte et Traitement des Ordures Ménagères : (1848 tonnes)

Intitulé	Prix TTC
Collecte Nicollin	138 662 €uros
Incinération à l'usine de Besançon	159 830 €uros
Enfouissement au C.E.T à Corcelles Ferrières	0 €uros
TOTAL	298 492 €uros

Soit un coût à la tonne d'ordures ménagères (sans aides) de : 161 €

a) Aides perçues par ECO-EMBALLAGES :

Soutien énergétique (nouveau barème D estimation) : 11 500 €

b) Coût final des ordures ménagères :

Total collecte et traitement des Ordures ménagères :	298 492 €
Aides Eco Emballages :	<u>- 11 500 €</u>
SOLDE	286 992 €

Soit un coût final à la tonne d'ordures ménagères : 155 €

C) Coûts collecte et traitement des déchets recyclables : (740 tonnes)

Intitulé	Prix TTC
Collecte Nicollin	89 000 €uros
Tri et refus des déchets recyclables (Centre de Tri Nicollin à Corcelles)	132 948 €uros
TOTAL	221 948 €uros

a) Aides perçues par ECO-EMBALLAGES :

Soutien valorisation : 80 850 €uros TTC devraient être versés pour l'année 2008.

b) Reventes des matériaux :

Nous avons perçu de la vente de matériaux recyclés :

• Le carton :	7 178 €
• Les plastiques :	7 967 €
• L'acier :	<u>3 055 €</u>
TOTAL	18 200 €

c) Coût final déchets recyclables :

Total collecte et traitement déchets recyclables :	221 948 €
Aides Eco Emballages :	- 80 850 €
Revente de matériaux :	- 18 200 €
SOLDE	122 898 €

De plus, le tri permet d'avoir une TVA de 5.5 % au lieu de 19.6 % qui représente une économie de **56 670 €**, ce qui fait une économie de **76 €/tonne**

Avec cette différence de TVA, **le coût final du tri est donc de 90 €/la tonne.**

D) Coût collecte du verre : (436 tonnes)

Intitulé	Prix TTC
Collecte SOLOVER	17 417 €uros
Recettes de la reprise du verre par Saint Gobain	12 319 €uros
SOLDE	5 098 €uros

Soit un coût total à la tonne : 11 €

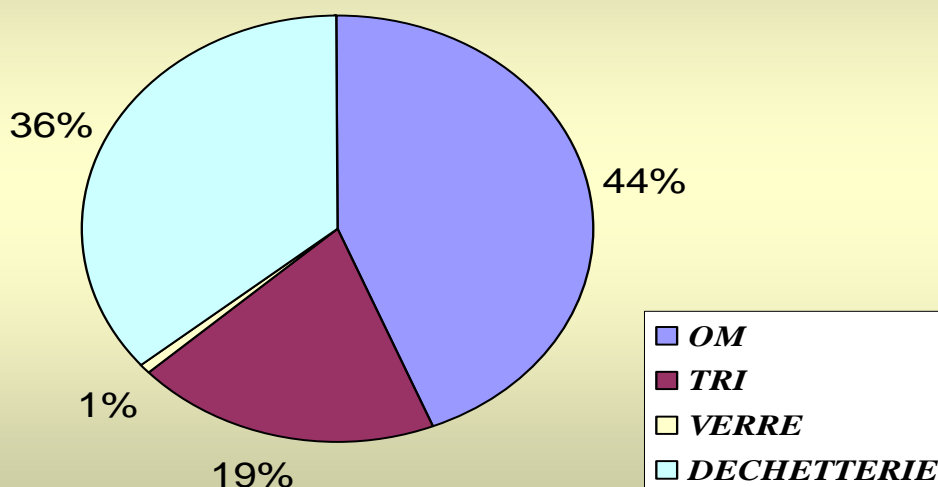
E) Rappel global de tous les coûts :

Il est important de redire que le **TRI SELECTIF** est **TOUJOURS INTERESSANT** :

- permet une TVA de 5.5 % au lieu de 19.6 % (soit un gain de 56 670 €)
- un geste CITOYEN et RESPONSABLE de notre environnement

Tableau récapitulatif des coûts 2008 (avec aides Eco-Emballages)				
intitulé	Montant global	Coûts en %	En Tonnage	Coût à la tonne
OM	286 992	44 %	1 848	155.00 €
Tri	122 898	19 %	740	90.00 € (avec TVA)
Verre	5 098	1 %	436	11.00 €
Déchetteries	238 948	36 %	2 979	80.00 €
Total	653 936 €uros	100 %	6 003 tonnes	Moy à la tonne: 109 €

Répartition des dépenses 2008



5 °) Les principaux partenaires et leur rôle :

Ets NICOLLIN : prestataire qui assure la **collecte et le traitement** : Ordures Ménagères, Collecte Sélective (TRI)

SYBERT : Syndicat qui gère le traitement des déchets Ordures Ménagères (incinération), des déchets recyclables (le TRI) et la gestion de toutes les déchetteries.

ECO-EMBALLAGES : **soutien pour la communication** et la **revalorisation** des déchets **recyclables** et qui contribue au plan de communication de la CCVSV.

VALORPLAST : société qui **recycle le plastique**

- PEHD : Polyéthylène Haute Densité
- PET : Polyéthylène téréphtalate
- PVC : Polychlorure de Vinyle

ARCELOR PACKAGING : société qui **recycle l'acier** issu de la collecte sélective.

AFFIMET : société qui **recycle l'aluminium** issu de la collecte sélective.

OTOR Papeterie du Doubs : société qui **recycle le papier et le carton** issus de la collecte sélective.

SOLOVER : société qui **collecte le verre**.

REVIPAC : société qui **recycle les briques alimentaires** issues de la collecte sélective

SAINT GOBAIN : société qui **recycle le verre** issu de la collecte sélective.

Association T.R.I de Quingey : Prestataire de ramassage de monstres et associée à la gestion de la ressourcerie de la déchetterie de Saint Vit.

PERCEPTION de Saint Vit pour son soutien

PREFECTURE du Doubs pour ses rôles de conseil

EST REPUBLICAIN pour ses nombreux articles pour promouvoir le tri sélectif et informer nos administrés

La PRESSE BISONLINE pour ses nombreux articles pour promouvoir le tri sélectif et informer nos administrés

CONSEIL GENERAL et ADEME : Partenaires financiers de la CCVSV par l'intermédiaire du **FODEGEDER**

GENDARMERIE NATIONALE : Pour son soutien visant à une meilleure sécurité des déchetteries.

Le Vice Président Chargé de l'Environnement

Didier AUBRY

